# INTERVENTION DE
# SON EXCELLENCE MONSIEUR AMADOU TOUMANI TOURE, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, AU PREMIER SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DES PAYS EN DEVELOPPEMENT SANS LITTORAL

**La Havane, le 14 septembre 2006**

**Monsieur le Président,**

**Altesses royales,**

**Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**

**Mesdames, Messieurs,**

Mes premiers mots seront pour exprimer au peuple et au Gouvernement cubains notre profonde gratitude pour l'accueil chaleureux réservé à ma délégation et à moi-même depuis notre arrivée sur cette terre glorieuse de Cuba, patrie du grand libérateur José MARTI et du Commandant en Chef Fidel CASTRO RUZ, figure emblématique de la Révolution cubaine et ardent défenseur des causes justes.

Nous apprécions hautement cette marque d'attention à la mesure de la longue tradition d'hospitalité du peuple cubain ainsi que les excellentes dispositions prises pour assurer le bon déroulement de nos travaux.

Je voudrais également adresser mes chaleureuses félicitations à Son Excellence Monsieur Choumaly SAYASONE, Président de la République Démocratique Populaire Lao pour l'initiative de ce Sommet, le premier du genre.

Cette rencontre, Monsieur le Président, est la consécration des efforts soutenus que vous ne cesser de déployer en faveur des pays en développement sans littoral.

**Monsieur le Président**,

Notre Sommet se tient dans un contexte particulièrement difficile pour les pays en développement sans littoral confrontés aux multiples défis qui entravent leur développement durable.

Quelles solutions envisager face aux besoins spécifiques de ces pays ?

Comment réduire leur marginalisation et assurer la protection de leurs droits et intérêts conformément au droit international ? Quelles formes de partenariat nouer avec les pays de transit ?

Comment mobiliser les ressources conséquentes pour le développement durable des pays enclavés ?

Tels sont, entre autres, les défis qui nous interpellent et dont la solution passe par la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty que nous avons adopté en 2003.

C'est là, Monsieur le Président, tout l'enjeu du présent Sommet.

**Monsieur le Président,**

Les contraintes que je viens d'évoquer ne sont pas méconnues de mon pays, le Mali.

En effet, situé à plus d'un millier de kilomètres des côtes maritimes de l'Atlantique, le Mali a pris conscience de l'impérieuse nécessité de promouvoir une véritable politique de désenclavement intérieur et extérieur, indispensable à son développement économique.

A cet égard, nous avons mis en place un ambitieux programme de construction de routes en vue de favoriser la circulation des personnes et des biens entre les régions du pays, de promouvoir les échanges et les opportunités d'affaires.

La construction d'infrastructures routières en direction des pays voisins et de transit a permis l'interconnexion de nos réseaux de communications au niveau sous-régional.

Cette politique doit toutefois s'accompagner d'un programme de maintenance régulier desdites réalisations.

De même, le Mali s'est engagé avec ses voisins à réaliser des entrepôts portuaires en zone sous douane pour faciliter les formalités de transit. L'expérience malienne en la matière a déjà plus de 30 ans.

La formule d'entrepôts en ports secs est également en expérimentation dans le cadre du partenariat bilatéral.

**Monsieur le Président,**

Les résultats obtenus depuis l'adoption du Programme d'action d'Almaty méritent que l'on s'y arrête. En effet, les préoccupations et priorités des pays en développement sans littoral sont désormais partie intégrante des conclusions des sommets et grandes conférences organisés par les Nations Unies.

Leurs aspirations en matière d'intégration dans le système commercial international, telles que définies par la Plateforme d'Ascension en 2005, jettent les bases d'une démarche concertée au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce.

C’est le lieu, Monsieur le Président, de féliciter le Paraguay pour les succès remportés par les pays en développement sans littoral sous sa coordination.

**Monsieur le Président,**

Le projet de Déclaration que nos experts soumettent à notre appréciation invite à la mise en oeuvre des objectifs que nous nous sommes fixés en 2003.

Ma délégation apprécie la place prépondérante que le document accorde à l’intégration de nos économies dans le système commercial international par le renforcement des capacités techniques requises pour une participation effective aux négociations commerciales et par la simplification et l’harmonisation des procédures en matière commerciale.

L’importance de l’aide publique au développement dans la réalisation des projets d’infrastructures de transport et de transit est mise en relief.

Nous devons également œuvrer à intéresser la communauté des affaires au niveau local et international à la réalisation de ces projets.

**Monsieur le Président,**

Ma délégation soutient la proposition consistant à mettre en place en place un mécanisme d’évaluation du Programme d’action d’Almaty.

Pour sa part, mon pays s’engage à y contribuer activement.

**Monsieur le Président,**

Avant de conclure, je voudrais adresser les remerciements de ma délégation à l’Ambassadeur Anwarul CHOWDURY, Secrétaire général adjoint chargé des pays en développement sans littoral pour l’appui précieux qu’il apporte à la mise en œuvre du Programme d’action d’Almaty.

Je souhaite plein succès à nos travaux et vous remercie de votre aimable attention.